

5 décembre 2025



Cinq ans après le Brexit : implications politiques et stratégiques pour le Royaume-Uni et l'Union européenne

Kérian BUTTON

AVERTISSEMENT

Cinq ans après le Brexit : implications politiques et stratégiques pour le Royaume-Uni et l'Union européenne

Fondé en 2015, l’Institut d’études de géopolitique appliquée (Iega) est un *think tank* reconnu en France pour son expertise dans l’analyse des relations internationales, des enjeux géopolitiques et des dynamiques diplomatiques contemporaines. Organisme d’intérêt général, l’Iega se consacre à la production d’analyses rigoureuses, à l’information du public, ainsi qu’à la formation et au conseil auprès d’acteurs publics et privés, incluant les milieux économiques, institutionnels et diplomatiques. Animé par une exigence d’indépendance intellectuelle et de rigueur analytique, l’Iega poursuit l’ambition de fédérer la société civile, les décideurs institutionnels et la communauté scientifique autour des grands enjeux géopolitiques.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISSN : 2739-3283

© Tous droits réservés, Institut d’études de géopolitique appliquée, 5 décembre 2025.

Comment citer cette publication :

Kérian Button, *Cinq ans après le Brexit : implications politiques et stratégiques pour le Royaume-Uni et l’Union européenne*, Institut d’études de géopolitique appliquée, Paris, 5 décembre 2025.

Institut d’études de géopolitique appliquée
66 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris
Courriel : secretariat@institut-ega.org
Site internet : www.institut-ega.org



Table des matières

Introduction	2
Un Royaume-Uni fragilisé par sa sortie de l’Union européenne : la désillusion de la souveraineté retrouvée	4
<i>Des conséquences économiques et sociales tangibles</i>	4
<i>Instabilité politique et fragmentation du Royaume-Uni.....</i>	7
<i>Un modèle de souveraineté en crise : entre promesses et désillusion populiste.....</i>	9
L’Union européenne face à la sortie britannique : résilience et réorganisation.....	12
<i>Une cohésion européenne consolidée par contraste</i>	12
<i>Une reconfiguration durable de la gouvernance européenne.....</i>	15
<i>L’Union européenne sans le Royaume-Uni : une organisation consolidée mais inachevée ...</i>	17
Une redéfinition stratégique : le Royaume-Uni entre isolement et ambition globale	18
<i>Le projet Global Britain : rhétorique d’une puissance retrouvée</i>	18
<i>Les nouvelles lignes de défense britannique : continuités et limites</i>	22
<i>Vers une relations « d’association flexible » : entre stabilisation pragmatique et interdépendance assumée.....</i>	24
Conclusion.....	27
Bibliographie	29

Introduction

Le Brexit, officiellement effectif depuis le 31 janvier 2020, a mis fin à près d'un demi-siècle d'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne (UE). Il ne s'agit pas d'un simple épisode institutionnel, mais bien d'un tournant historique majeur pour l'Europe contemporaine. Derrière cette rupture, c'est une trajectoire de méfiance structurelle envers le projet européen qui s'est manifestée, marquée par un rapport toujours ambivalent du Royaume-Uni à l'intégration communautaire. Depuis son adhésion en 1973, le pays avait en effet entretenu un statut singulier, oscillant entre engagement économique et désengagement politique : refus d'adhérer à la zone euro, exclusion de l'espace Schengen et multiples clauses d'exemption sur les politiques sociales et judiciaires. Cette posture, symptomatique d'une vision intergouvernementale de l'UE, préparait en réalité depuis longtemps les conditions d'un divorce annoncé.

Pourtant, au-delà des dynamiques historiques, le Brexit est aussi le produit d'une campagne politique marquée par la désinformation et la manipulation. Les promesses simplistes d'une souveraineté retrouvée et d'une prospérité économique libérée des « contraintes bruxelloises » ont trouvé un écho dans une société britannique fragmentée, fragilisée par les inégalités régionales et par un sentiment de déclassement. Plusieurs analyses convergent pour affirmer que le résultat du référendum de 2016, remporté à 51,9 %, aurait pu être différent sans les mensonges répétés de la campagne menée par Boris Johnson et les partisans du *Leave*. Le Brexit apparaît dès lors moins comme l'expression d'une volonté nationale cohérente que comme le symptôme d'une crise de confiance politique et identitaire.

Plus de cinq années après la sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union européenne, la promesse d'un renouveau national s'est largement heurtée à la réalité. L'économie britannique demeure en perte de vitesse, la société reste divisée et la scène politique reste profondément déstabilisée. Loin d'incarner la « souveraineté retrouvée » vantée par ses promoteurs, le Royaume-Uni se trouve dans une situation paradoxale : juridiquement indépendant, mais stratégiquement isolé. Sur le plan continental, le Brexit n'a pas provoqué le séisme désintegrateur que certains craignaient. Au contraire, il a contribué, partiellement, à renforcer la cohésion interne de l'Union européenne. Cet apparent élan de solidarité doit toutefois être nuancé car si l'Union s'est montrée unie dans la gestion du retrait britannique, elle demeure traversée par des fractures politiques et institutionnelles persistantes.

Enfin, sur le plan international, le Brexit a ouvert un autre front : celui de la redéfinition de la puissance britannique. Sous l'égide du projet *Global Britain*, Londres a cherché à transformer la perte d'influence européenne en opportunité stratégique, misant sur la défense, le partenariat transatlantique et une ambition indo-pacifique renouvelée. Ce repositionnement géopolitique, censé incarner la renaissance d'une puissance mondiale, interroge toutefois sa crédibilité à long terme, tant ses moyens demeurent contraints par les réalités économiques et sociales du pays.

Dès lors, une interrogation centrale se pose : dans quelle mesure le Brexit a-t-il constitué à la fois un révélateur des limites de la souveraineté britannique et un catalyseur de recomposition européenne ? Autrement dit, le départ britannique a-t-il ouvert la voie à une véritable réinvention stratégique ou bien a-t-il révélé les contradictions d'une puissance moyenne confrontée à la complexité d'un monde interdépendant ?

Pour répondre à ces questions, cette étude s'articulera en trois temps. Dans un premier temps, il convient d'examiner comment le Brexit a fragilisé la stabilité politique, économique et sociale du Royaume-Uni, loin des promesses initiales de renaissance nationale. Les conséquences de cette rupture sur l'Union européenne, entre renforcement relatif de la cohésion interne et maintien d'un certain scepticisme périphérique, doivent ensuite être étudiées. La redéfinition stratégique du Royaume-Uni à travers le prisme du projet *Global Britain*, entre ambition globale et réalités structurelles, nécessite enfin une attention particulière, en soulignant les nouvelles lignes de défense et les limites d'une souveraineté projetée.

Un Royaume-Uni fragilisé par sa sortie de l'Union européenne : la désillusion de la souveraineté retrouvée

Des conséquences économiques et sociales tangibles

Le Brexit a profondément bouleversé la structure économique et sociale du Royaume-Uni, bien au-delà des promesses d'autonomie et de prospérité formulées en 2016. En rompant avec le marché unique européen, érigé comme principal cadre commercial et normatif du pays, Londres s'est exposé à une série de chocs économiques cumulatifs dont les effets persistent encore cinq ans après la sortie officielle. Les analyses économiques convergent vers un même constat : loin d'avoir libéré le pays d'un « carcan européen », le Brexit a engendré une perte durable de croissance, une inflation structurelle et un affaiblissement du modèle social britannique¹.

La déconnexion commerciale a produit une contraction visible des échanges. D'après les premières estimations se référant à l'impact du Brexit sur le long terme, les exportations britanniques vers l'Union européenne ont chuté d'environ 15 % entre 2020 et 2023², tandis que, dans une moindre mesure, les importations ont également reculé. Cette baisse s'explique par l'introduction de nouvelles barrières non tarifaires et de formalités douanières, qui ont particulièrement pesé sur les petites et moyennes entreprises. Selon l'*Office for Budget Responsibility*, la perte de PIB potentiel à long terme liée à la sortie du marché unique est estimée entre 4 et 5 %³. La *Bank of England* a confirmé ce diagnostic en soulignant la baisse de l'investissement étranger et la fuite de plusieurs milliers d'emplois du secteur financier vers les capitales européennes, notamment Paris, Francfort et Amsterdam⁴.

¹ « Brexit Has Damaged Britain's Competitiveness, And Will Make Us Poorer In The Decade Ahead », *Resolution Foundation*, 2022, p. 1.

² « How Are Our Brexit Trade Forecast Assumptions Performing? », *OBR*, 2024, p. 1.

³ *Ibid.*

⁴ « Monetary Policy Report », *Bank of England*, 2023, p. 1.

Le gouvernement britannique avait pourtant fondé une partie de son argumentaire post-Brexit sur la possibilité de rediriger ses échanges vers d'autres marchés mondiaux. Mais cette stratégie de diversification s'est révélée largement illusoire. L'adhésion du Royaume-Uni au *Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership* en juillet 2023, mise en avant par le ministère du Commerce international, ne compense qu'à la marge la perte du commerce européen : le gain de croissance attendu à long terme n'excède pas 0,08 % du PIB⁵. Ainsi, la promesse d'un *Global Britain* économiquement redéployé reposera davantage sur une narration politique que sur une réalité commerciale mesurable.

L'impact du Brexit sur la vie quotidienne des Britanniques s'est également fait sentir à travers la flambée des prix et l'érosion du pouvoir d'achat. La dépréciation de la livre sterling observée dès le lendemain du référendum a renchéri le coût des importations, notamment dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie. Entre 2021 et 2024, le taux d'inflation est resté systématiquement supérieur à celui de la zone euro. D'après la *Resolution Foundation* (2024), le revenu médian réel a baissé d'environ 2,6 % depuis 2019⁶, confirmant que la crise du coût de la vie, souvent attribuée uniquement aux conséquences de la guerre d'Ukraine, est aussi le fruit d'un choc structurel lié à la sortie de l'Union.

Cette dégradation économique a accentué des fractures territoriales déjà profondes. Tandis que Londres et le Sud-Est conservent une dynamique portée par les services financiers et technologiques, le Nord et les *Midlands*, historiquement plus dépendants de l'industrie et du commerce européen, enregistrent des pertes d'emplois et une stagnation durable des revenus. La promesse du *levelling up*, à savoir le rééquilibrage territorial promis par Boris Johnson, n'a pas produit les résultats escomptés. D'après un rapport du *Institute for Government*, moins de 30 % des fonds alloués aux projets d'investissement locaux ont effectivement été débloqués et les subventions européennes régionales n'ont jamais été intégralement remplacées par des dispositifs nationaux⁷.

Les tensions sur le marché du travail constituent un autre indicateur frappant des conséquences du Brexit. La fin de la libre circulation des travailleurs européens a provoqué des pénuries chroniques dans plusieurs secteurs clés comme l'agriculture, la construction, la restauration et la santé. Le *National Health Service* (NHS) fait face à une crise sans précédent, avec

⁵ E. FRY, G. THWAITES, « Life In The Slow Lane », *Resolution Foundation*, 2024, p. 17.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Levelling Up : Progress and Prospects », *Institute For Government*, 2024, p. 1.

plus de 100 000 postes vacants enregistrés en 2022⁸. En 2023, ce même recensement s'élevait à 121 070 personnes⁹. La dépendance du système hospitalier à la main-d'œuvre étrangère, notamment venue d'Europe de l'Est, s'est traduite par une baisse de la qualité des soins et un allongement des délais d'attente. Dans le même temps, les agriculteurs britanniques, privés de travailleurs saisonniers européens, peinent à récolter leurs productions. Cela constitue un paradoxe dans un pays qui prônaît le retour à la souveraineté alimentaire.

La fin des subventions européennes, notamment celles issues de la Politique agricole commune (PAC), a aussi mis en péril la viabilité de nombreuses petites exploitations. Le système de remplacement mis en place par le gouvernement britannique, l'*Environmental Land Management Scheme*, a été jugé par la *National Farmers' Union* comme « *inefficace et sous-financé* »¹⁰, incapable de compenser les pertes liées à la fin des aides communautaires¹¹. Cette situation a contribué à renforcer un sentiment d'abandon dans les zones rurales, où le vote en faveur du *Leave* avait pourtant été massif.

Enfin, le Brexit a eu une portée symbolique forte sur la cohésion sociale du pays. Les promesses de « reprise de contrôle » (*Take Back Control*) se sont muées en désillusion collective. Les enquêtes *YouGov*, publiées en mai 2024, indiquent que près de 60 % des Britanniques considèrent aujourd'hui le Brexit comme un échec¹². Ce désenchantement, nourri par la dégradation économique, alimente une crise de confiance durable envers la classe politique et accentue la polarisation du débat public. Le Brexit, loin de restaurer la souveraineté du pays, a ainsi mis en lumière ses fragilités économique, sociale et identitaire. Au-delà de ce constat d'échec, il faut également considérer l'impact probable que cette situation a et aura sur la nouvelle génération britannique. Actuellement, 80% d'entre eux envisageraient de quitter le Royaume-Uni suite à l'obtention de leur diplôme¹³ et 84% des personnes ayant émigré auraient déclaré être plus satisfaites au quotidien¹⁴. Or, cette décision radicale, qui serait largement motivée par un facteur économique, menacerait directement diverses données telles que le système de retraite britannique. Ledit système, qui coûte aujourd'hui près de 5 % du PIB britannique, pourrait être

⁸ D. BRISTOW, M. DAYAN, N. FAHY, T. HERVEY, H. JARMAN, SL. GREER, M. MCCAREY, « Health and Brexit », *Nuffield Trust*, 2022, p. 37.

⁹ K. GARRATT, « The NHS Workforce in England », *House of Commons Library*, 2024, p. 44.

¹⁰ « The Environmental Land Management Scheme », *National Audit Office*, 2021, p. 32.

¹¹ *Ibid.*

¹² « Brexit Tracker Survey », *YouGov*, 2024, p. 1.

¹³ « Travail, impôts, logement : pourquoi les jeunes Britanniques quittent leur pays », *Courrier international*, 13 novembre 2025, p. 1.

¹⁴ *Ibid.*

porté à 7,7 % d'ici 2070¹⁵. Ainsi, cette crise socio-économique ne menace pas seulement les générations britanniques actuelles, mais pourrait muter en une véritable crise nationale sur le long terme¹⁶.

Instabilité politique et fragmentation du Royaume-Uni

Au-delà de ses conséquences socio-économiques, le Brexit a entraîné une profonde déstabilisation politique du Royaume-Uni. Depuis le référendum de 2016, le pays a connu une succession rapide de gouvernements, une crise durable de légitimité institutionnelle et un affaiblissement de son unité territoriale. Ces évolutions traduisent la difficulté d'un État historiquement centralisé à absorber les secousses d'un événement aussi polarisant que la sortie de l'Union européenne.

Depuis la démission de David Cameron au lendemain du référendum, cinq Premiers ministres se sont succédé en moins d'une décennie : Theresa May, Boris Johnson, Liz Truss, Rishi Sunak et, depuis juillet 2024, Keir Starmer¹⁷. Chacun a incarné une étape de la désagrégation du système politique britannique. Theresa May, prisonnière des divisions internes au Parti conservateur, a échoué à faire ratifier son accord de retrait. Boris Johnson, artisan du *Leave*, a misé sur un populisme souverainiste et une communication triomphaliste avant d'être renversé en 2022 pour mensonge et violation des règles sanitaires suite au *Partygate*¹⁸. Liz Truss, élue sur un programme ultra-libéral, a vu son gouvernement s'effondrer après seulement 49 jours, fragilisant davantage la crédibilité des conservateurs. Rishi Sunak, en technocrate pragmatique, a tenté de stabiliser l'économie et d'adoucir les relations avec Bruxelles, mais sans rétablir la confiance du pays. Cette instabilité politique chronique a considérablement affaibli la capacité de gouvernance britannique et son image internationale¹⁹.

L'arrivée de Keir Starmer à Downing Street en 2024 a marqué un tournant. Après quatorze ans de gouvernements conservateurs, le Labour Party s'est imposé sur une ligne de restauration de la compétence politique. K. Starmer a cherché à redonner au pouvoir exécutif une légitimité institutionnelle et un ton de stabilité technocratique. Sa politique européenne, prudente mais réaliste, repose sur un principe de reconvergence pragmatique consistant à rétablir la confiance

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ « Past Prime Ministers », *UK Government*.

¹⁸ « Rattrapé par le “partygate”, Boris Johnson claque la porte du gouvernement », *EuroNews*, 9 juin 2023, p. 1

¹⁹ « How Brexit Drained the Tories’ Talent Pool », *Financial Times*, 13 octobre 2025, p. 1.

avec Bruxelles sans réintégrer le marché unique²⁰. Selon la presse, cette approche vise à sortir le débat britannique du cycle idéologique du Brexit pour renouer avec une coopération d’intérêts²¹. Le nouveau gouvernement s’efforce notamment de reconstruire les relations commerciales sectorielles (industrie automobile, chimie, recherche scientifique) et de normaliser le dialogue diplomatique avec l’Union²². Toutefois, cette posture de modération rencontre des limites, le Parti travailliste devant composer avec un électoral fragmenté entre classes populaires eurosceptiques et milieux urbains pro-européens.

Le Brexit a également mis en lumière la fragilisation de l’unité territoriale du Royaume-Uni. En Écosse, le *Scottish National Party* (SNP) a instrumentalisé la sortie de l’Union européenne pour relancer la revendication indépendantiste, arguant que l’Écosse avait été « *sortie de l’UE contre sa volonté* »²³. La Cour suprême britannique a toutefois jugé en 2022 qu’un second référendum d’indépendance ne pouvait être organisé sans l’accord de Londres²⁴. Ce refus a exacerbé le sentiment de frustration politique à Édimbourg, où le soutien à l’indépendance oscille autour de 45 %²⁵. Malgré l’érosion du SNP après la démission de Nicola Sturgeon en 2023, la fracture entre Londres et l’Écosse demeure profonde, alimentée par un attachement fort à l’idéal européen.

En Irlande du Nord, la situation reste tout aussi complexe. La mise en œuvre du Protocole de Windsor en 2023 a permis de simplifier les contrôles douaniers entre la Grande-Bretagne et l’Irlande du Nord en instaurant un système de double circulation : une voie « verte » pour les produits restant au sein du Royaume-Uni et une voie « rouge » pour ceux entrant sur le marché européen²⁶. Ce compromis, négocié entre Rishi Sunak et la Commission européenne, a été salué comme une réussite diplomatique, sans pour autant mettre fin à la méfiance unioniste. Le *Democratic Unionist Party* (DUP) continue de dénoncer une « frontière en mer d’Irlande » et de

²⁰ B. MADDOX, O. O’SULLIVAN, « Three Foreign Policy Priorities for the Next UK Government », *Chatham House*, 2024, p. 22.

²¹ « ‘Pragmatic’ Approach Could Reap ‘Ambitious’ UK-EU deal : Starmer », *France 24*, 10 mai 2025, p. 1.

²² S. FELLA, « Resetting the UK’s relationship with the European Union », *House of Commons Library*, 2025, pp. 11-12.

²³ « Scottish Social Attitudes Survey 2023 – Attitudes to Government, the Economy, and the Health Service », *Scottish Government*, 2024, p. 23.

²⁴ M. HOLDEN, A. MACASKILL, « Blow for Scottish nationalists as UK court rejects independence vote bid », *Reuters*, 23 novembre 2022, p. 1.

²⁵ D. TORRANCE, « Scottish independence referendum: role of the Supreme Court », *House of Commons Library*, 2022, p. 1.

²⁶ D. PHINNEMORE, LC WHITTEN, « Implementing the Windsor Framework », *UK in a changing Europe*, 2023, p. 1.

contester la pleine intégration de l'Irlande du Nord au Royaume²⁷. Le retour partiel des institutions de partage du pouvoir à Stormont en février 2024 témoigne d'une accalmie, mais celle-ci demeure fragile et conditionnée au respect du compromis de Windsor²⁸.

Enfin, le Brexit a catalysé une crise de légitimité démocratique sans précédent dans la vie politique britannique. Les promesses de « reprendre le contrôle » se sont heurtées à un sentiment d'impuissance collective. Selon le média *YouGov*, plus de 60 % des Britanniques estiment que le Brexit a « affaibli » la démocratie nationale²⁹. L'abstention électorale atteint des niveaux record et de nouveaux partis marginaux comme *Reform UK* ou les *Greens* gagnent du terrain, alimentant la fragmentation du paysage politique. La rhétorique populiste, jadis motrice du Brexit, s'est retournée contre ses initiateurs. Elle a révélé l'épuisement d'un modèle politique incapable de produire un nouveau récit national cohérent.

Le Royaume-Uni se retrouve ainsi face à un paradoxe. En voulant restaurer sa souveraineté, il a fragilisé les bases mêmes de son unité politique et territoriale. L'instabilité née du Brexit dépasse les clivages partisans et traduit une transformation profonde du contrat politique britannique, désormais traversé par le doute, la défiance et la lassitude démocratique.

Un modèle de souveraineté en crise : entre promesses et désillusion populiste

Le Brexit s'était présenté comme l'acte fondateur d'une « souveraineté retrouvée ». Derrière cette promesse, Boris Johnson et les partisans du *Leave* avaient façonné un récit politique puissamment symbolique, celui d'une nation libérée de la tutelle de Bruxelles capable de reprendre le contrôle de ses lois, de ses frontières et de son destin économique. Le discours mensonger employé par B. Johnson, même s'il a provoqué son renversement suite au *Partygate*, a pourtant été initié bien avant cela³⁰.

L'argumentaire du *Vote Leave* s'est construit sur un triple mythe de la prospérité libérée, de la démocratie restaurée et de la maîtrise retrouvée de l'immigration. Dans les faits, aucun de ces objectifs n'a été pleinement atteint. La prospérité promise a laissé place à une stagnation

²⁷ M. FRIGHT, J. RUTTER, « Government Deal with the DUP to Restore Power Sharing in Northern Ireland », *Institute For Government*, 1^{er} février 2024, p. 1.

²⁸ J. LAWLESS, « Northern Ireland political party agrees to end 2-year boycott and restore the mothballed government », *Associated Press*, 30 janvier 2024, p. 1.

²⁹ D. DIFFORD, « How do Britons feel about Brexit five years on », *YouGov*, p. 1.

³⁰ *Op. cit*, *EuroNews*, 9 juin 2023.

économique durable. L'*Office for Budget Responsibility* estime que la baisse durable de l'intensité des échanges liée au Brexit se traduira par une réduction d'environ 4 % de la productivité potentielle de l'économie britannique à long terme par rapport à un scénario de maintien dans l'Union³¹. Le rêve d'une souveraineté commerciale s'est heurté à la réalité d'une économie interdépendante. Pour exporter vers l'Union européenne, les entreprises britanniques continuent de se conformer aux normes européennes sans bénéficier d'un quelconque pouvoir de décision. Ce paradoxe illustre ce que *Chatham House* a qualifié de « souveraineté déclaratoire », à savoir une indépendance juridique plus symbolique que stratégique³².

Le deuxième pilier du discours *brexiter*, celui de la démocratie retrouvée, a lui aussi vacillé. En promettant de « redonner la parole au peuple », les promoteurs du Brexit ont en réalité déclenché une crise durable de légitimité politique. À ce titre, la campagne référendaire de 2016, marquée par la désinformation et les slogans trompeurs constitue un exemple particulièrement frappant³³. Même s'il est impossible de revenir sur l'ensemble des éléments, il est essentiel d'aborder ceux dont l'impact a été le plus considérable. Boris Johnson a d'abord largement exagéré « l'imminence » de l'entrée de la Turquie au sein de l'Union européenne, tout en précisant que cela entraînerait l'arrivée « massive » d'immigrés turcs sur le sol britannique³⁴. Cette affirmation, démentie à maintes reprises, a pourtant été largement mobilisée afin de convaincre la population conservatrice du Royaume-Uni. Dans le même temps, B. Johnson avait également répété que la Grande-Bretagne versait, avant le Brexit, 350 millions de livres à l'Union européenne chaque semaine³⁵. Ce chiffre, au-delà d'être lui aussi largement exagéré, ne prenait pas en compte les bénéfices de l'adhésion britannique à l'Union européenne à ce moment-là. Promettant de réinjecter cet argent dans le système de santé britannique si le *Leave* venait à l'emporter, B. Johnson prolongera cette promesse lors des élections législatives britanniques de 2019, déclarant vouloir construire quarante nouveaux hôpitaux d'ici 2030³⁶. Pourtant, cet engagement s'est avéré largement surestimé et non respecté³⁷. Cinq années plus tard, seul un établissement a été réellement construit et le personnel hospitalier britannique manifeste fréquemment pour dénoncer le manque de moyens à leur disposition³⁸. Selon un recensement établi par

³¹ *Op. cit.*, *Office for Budget Responsibility*, 2024, p. 1.

³² R. NIBLETT, « Britain, the EU and the Sovereignty Myth », *Chatham House*, 2016, p. 3.

³³ T. EDGINGTON, « Brexit : What is the transition period ? », *BBC*, 1^{er} juillet 2020, p. 1.

³⁴ C. VIKTOROVITCH, *Logocratie*, Paris, éd. Seuil, 2025, pp. 27-29.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Voir la partie I, 1 de cette étude.

³⁸ « Brexit : le regret après le vote | Regards | ARTE », *ARTE*, 2024, vidéo en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=enHTgS8pBQE> (consulté le 21 septembre 2025)

un institut d'études, une majorité de Britanniques considère aujourd'hui que le Brexit a davantage « affaibli » la démocratie qu'il ne l'a renforcée³⁹. Ce constat se traduit dans les urnes : abstention croissante, volatilité électorale et montée de formations protestataires comme *Reform UK*⁴⁰. Le populisme *brexiter*, en prétendant restaurer la souveraineté populaire, a paradoxalement érodé le lien de confiance entre gouvernants et gouvernés.

Enfin, sur la question migratoire, le Brexit n'a pas permis le contrôle absolu vanté par ses partisans. Les flux migratoires nets sont restés élevés, voire supérieurs aux niveaux d'avant 2016, en raison de la pénurie de main-d'œuvre post-Covid et du recours nécessairement accru à l'immigration extra-européenne. L'organisme *Office for National Statistics* notait que les arrivées nettes dépassaient encore les 600 000 personnes, un chiffre record⁴¹. Le gouvernement Sunak, puis celui de Starmer, ont tous deux dû admettre l'impossibilité de « fermer les frontières » sans compromettre l'activité économique. Alors que pour l'ensemble de l'année 2024, 36 816 personnes ont débarqué sur les côtes anglaises après avoir traversé la manche, en 2025, ce chiffre était porté à 39 292 personnes uniquement de janvier à novembre⁴². Dans la même logique, les demandes d'asile ont augmenté de 18 % en 2024 au Royaume-Uni, alors que l'ensemble de l'Union européenne enregistrait une baisse de 13 % dans le même temps.

Ainsi, le slogan précité « *Take Back Control* » s'est inversé. Le Royaume-Uni a perdu la flexibilité de la libre circulation intra-européenne tout en restant dépendant des apports migratoires⁴³.

Cette désillusion s'est traduite par une reconfiguration du rapport à l'État et au politique. Le Brexit a transformé la souveraineté en instrument rhétorique, utilisé pour masquer l'incapacité structurelle de l'État britannique à agir seul face aux dynamiques globales, qu'il s'agisse du dérèglement climatique, des crises énergétiques, de la dépendance technologique et des pressions de sécurité partagée. Comme le souligne *UK in a Changing Europe* (2024), la souveraineté britannique « *ne s'exerce plus dans un vide international, mais dans un réseau*

³⁹ M. SMITH, « Nine years after the EU referendum, where does public opinion stand on Brexit », *YouGov*, 19 juin 2025, p. 1.

⁴⁰ N. JOHNSTON, E. UBEROI, « Political Disengagement in the UK : who is Disengaged ? », *House of Commons Library* », 2022, p. 54.

⁴¹ « Long-term International Migration, Provisional : Year Ending December 2024 », *Office for National Statistics*, 2025, p. 1.

⁴² « Le Royaume-Uni va fortement durcir sa politique du droit d'asile », *Courrier international*, 16 novembre 2025, p. 1.

⁴³ « Net Migration to the UK », *Migration Observatory*, 2025, p. 1.

d’interdépendances contractuelles »⁴⁴. En quittant l’Union européenne, le Royaume-Uni a certes recouvré sa pleine compétence juridique, mais a perdu sa capacité d’influence dans la fabrique des normes qui continuent de le régir indirectement.

En définitive, le Brexit a exposé les limites d’une conception romantique de la souveraineté nationale. Le Royaume-Uni se découvre juridiquement libre mais stratégiquement dépendant : dépendant de ses partenaires européens pour le commerce et la sécurité, des États-Unis pour la défense et de la main-d’œuvre étrangère pour son économie. Loin d’avoir retrouvé sa grandeur, il s’est engagé dans une quête identitaire permanente⁴⁵. Ce constat signe l’échec d’un projet populiste transformé en exercice d’équilibrisme politique.

L’Union européenne face à la sortie britannique : résilience et réorganisation

Une cohésion européenne consolidée par contraste

Contrairement aux scénarios les plus alarmistes envisagés au lendemain du référendum de 2016, le Brexit n’a pas déclenché une dynamique de désintégration au sein de l’Union européenne. Au contraire, il a produit un effet de consolidation relative. Mis face à la matérialité d’une sortie effective, les Vingt-Sept ont pris la mesure du coût politique, économique et institutionnel d’un tel choix. La séquence du retrait britannique a ainsi fonctionné comme un révélateur des interdépendances européennes, mais aussi comme un catalyseur de réflexions sur la nécessité de renforcer la cohésion interne de l’Union, fût-ce de manière pragmatique et parfois contrainte.

Le premier élément de cette cohésion renforcée tient à la manière dont l’Union a géré la négociation du retrait. Là où certains observateurs anticipaient une fragmentation entre États membres, en particulier entre pays du Nord, de l’Est et du Sud, la désignation de la Commission comme négociateur unique, sous l’égide de Michel Barnier, a permis de maintenir une position

⁴⁴ A. MENON, « Regulating after Brexit », *UK in a Changing Europe*, 2025, p. 1.

⁴⁵ P. STEPHENS, « From Suez to Brexit and back again : Britain’s long search for a role », *Financial times*, 18 janvier 2021, p. 1.

commune sur les lignes rouges : intégrité du marché unique, indivisibilité des quatre libertés de circulation, refus du « *cherry-picking* ». Cette mise en scène d’un front uni a eu une portée plus politique que technique. Elle a rappelé que, face à un État tiers, la force de l’Union réside dans sa capacité à parler d’une seule voix⁴⁶. Dans ce sens, le Brexit a contribué à restaurer une coordination européenne plus intégrée, en renforçant la capacité des Vingt-Sept à maintenir une ligne commune face à un État tiers⁴⁷.

Parallèlement, le Brexit a également produit un effet de signal auprès des opinions publiques européennes. Là où les partis eurosceptiques promettaient depuis des années qu’un retrait national ouvrirait la voie à une libération économique et identitaire, l’expérience britannique a montré la réalité des coûts entre complexité juridique, incertitudes commerciales, tensions territoriales et perte d’influence diplomatique. Les sondages Eurobaromètre successifs témoignent d’un recul net de l’attrait pour l’option de sortie au sein des États membres⁴⁸. Même dans les pays où le scepticisme à l’égard de Bruxelles reste fort, comme la Hongrie ou la Pologne, les formations nationalistes privilégièrent désormais la stratégie de « changer l’Union de l’intérieur » plutôt que le discours d’un « *exit* » assumé. L’onde de choc du Brexit a ainsi contribué à banaliser l’appartenance à l’Union européenne comme horizon politique partagé, y compris chez des acteurs qui contestent sa trajectoire.

Sur le plan institutionnel, le départ britannique a également ouvert une séquence de réajustement interne. La disparition de Londres du Conseil et du Parlement a modifié les équilibres de coalition. L’un des principaux défenseurs d’une Europe du marché, attachée à la dérégulation et à l’élargissement plutôt qu’à l’approfondissement, a disparu du jeu décisionnel⁴⁹. Cela a facilité certaines avancées, notamment en matière de régulation économique (paquet climat du *Green Deal*, *AI Act*, encadrement des plateformes numériques), où l’empreinte des préférences britanniques se faisait traditionnellement sentir⁵⁰. Dans le même temps, le départ de ce contre-poids libéral a accentué la nécessité de gérer autrement les tensions entre États membres, en

⁴⁶ J RELAND, « UK-EU Relations : Alignment by stealth », *UK in a changing Europe*, 2025, p. 1.

⁴⁷ J. RUTTER, « UK-EU Reset Agreement », *Institute For Government*, 2025, p. 1.

⁴⁸ Voir à ce titre là les données contenues au sein de Commission Européenne, *Enquêtes – Eurobaromètre* sur la période récente.

⁴⁹ S. MAILLARD, « United Kingdom / European Union, the Beginnings of a rapprochement », *Institut Jacques Delors*, 2025, p. 4.

⁵⁰ I. GARCIA BERERO, « A Trade Policy Framework for the European Union-United Kingdom Reset », *Bruegel*, 2024, p. 1.

particulier celles relatives au couple franco-allemand, et des pays d'Europe centrale et orientale plus assertifs.

Cette cohésion n'est toutefois ni homogène ni exempte d'ambivalences. Si le Brexit a contribué à resserrer les rangs sur la question du retrait, il n'a pas effacé les fractures politiques et idéologiques qui traversent l'Union⁵¹. Les divergences persistent sur l'État de droit, la politique migratoire, la solidarité budgétaire ou l'ampleur de l'autonomie stratégique européenne. Le consensus affiché face au Royaume-Uni relève en partie d'une solidarité de circonstance car il s'agissait moins de réaffirmer un projet politique commun que de défendre un intérêt collectif minimal, à savoir la crédibilité du marché unique et la prévisibilité des règles du jeu institutionnel. À cet égard, le Brexit a renforcé l'Union comme espace de règles, plus que comme communauté politique pleinement assumée.

Enfin, le Brexit s'est superposé à d'autres crises (guerre d'Ukraine, tensions énergétiques, recomposition des chaînes de valeur) qui ont paradoxalement contribué à accélérer l'intégration fonctionnelle. Les mécanismes de solidarité énergétique, les instruments d'urgence adoptés face aux pressions géopolitiques ou encore les débats sur la Boussole stratégique auraient probablement été plus difficiles à concevoir avec un Royaume-Uni encore membre, compte tenu de ses réticences historiques à toute forme de mutualisation ou de coordination renforcée. De ce point de vue, l'Union européenne sans le Royaume-Uni apparaît comme un ensemble certes toujours fragmenté, mais davantage en capacité de produire des réponses collectives face à l'urgence.

D'aucuns y voient dès lors un renforcement paradoxal de la cohésion européenne : non pas une adhésion enthousiaste et homogène au projet d'intégration, mais une prise de conscience, par contraste, de ce que signifie réellement la sortie. En rendant visibles les coûts économiques, diplomatiques et institutionnels du retrait, le Brexit a contribué à stabiliser l'Union, au moins à court terme. Toutefois, cette stabilisation reste défensive et inachevée. Elle pourrait reposer davantage sur la peur du coût de la désunion que sur la réaffirmation positive d'un projet commun. Au-delà de ces effets de cohésion conjoncturels, le retrait britannique a également produit des conséquences systémiques sur le fonctionnement interne de l'Union, en reconfigurant durablement les équilibres institutionnels et les logiques décisionnelles.

Une reconfiguration durable de la gouvernance européenne

Le départ du Royaume-Uni n'a pas seulement mis en évidence une unité politique ponctuelle entre les vingt-sept États membres. Au-delà de la cohésion évoquée précédemment, le Brexit a entraîné des transformations plus profondes dans la structure interne de la gouvernance européenne⁵². Cet évènement a réorganisé les coalitions décisionnelles, modifié les rapports de force entre États et ouvert la voie à une évolution doctrinale de l'Union, désormais moins marquée par l'héritage libéral britannique et davantage orientée vers un pilotage politique assumé de l'intégration⁵³.

La première transformation concerne les équilibres internes au Conseil. L'absence de Londres a modifié la géométrie des coalitions : le Royaume-Uni constituait historiquement le cœur d'un bloc libéral nordique opposé au renforcement des compétences supranationales et favorable à une Europe du marché⁵⁴. Sans ce contrepoids structurant, le couple franco-allemand, au-delà d'avoir pu apaiser partiellement leur relation, a retrouvé un rôle plus central dans l'impulsion de l'agenda stratégique, en particulier sur les questions industrielles, climatiques ou numériques. Parallèlement, les États d'Europe centrale et orientale, dont les préoccupations sécuritaires sont devenues centrales depuis l'agression russe contre l'Ukraine, ont accru leur influence dans les discussions relatives à l'énergie, à la défense et aux frontières. Le système décisionnel de l'UE post-Brexit apparaît ainsi davantage bipolaire, structuré entre un noyau ouest-européen moteur sur le plan régulatoire et un bloc centre-est pesant sur l'agenda sécuritaire⁵⁵.

La deuxième mutation, étroitement liée à la première, concerne la doctrine économique et réglementaire de l'Union. L'héritage britannique, fondé sur la dérégulation, la concurrence comme principe structurant et l'opposition à toute mutualisation économique, pesait fortement sur les arbitrages européens. Sa disparition a contribué à déplacer le centre de gravité doctrinal : montée en puissance des politiques industrielles, approfondissement du *Green Deal*, adoption

⁵² T. TIILIKAINEN, « Immediate Implications and Possibilities for Reform », *Finnish Institute of International Affairs*, 2016, p. 3.

⁵³ J. GREUBEL, « The EU'S Governance of Brexit and its Impact on the Negotiations », *European Policy Centre*, 2019, p. 3.

⁵⁴ « Brexit : the EU-UK trade deal [What Think Tanks are Thinking] », *EPRS Strategy*, 2021, p. 1.

⁵⁵ S. BARONCELLI, I. COOPER, F. FABBRINI, H. KRUNK, R. UITZ, « Introducing to the Special Section : Differentiated Governance in a Europe in Crises », *European Papers*, 2022, vol. 7, n°2, pp. 6-7.

de réglementations ambitieuses sur le numérique⁵⁶, ou sur l’intelligence artificielle⁵⁷. Ces évolutions ne relèvent pas d’une simple convergence politique comme évoqué dans la précédente partie mais découlent d’un glissement structurel de la majorité qualifiée au Conseil, désormais plus favorable à un interventionnisme encadré et à une vision stratégique du marché intérieur.

Le troisième effet systémique touche au rôle des institutions communautaires. Comme évoqué précédemment, la gestion du retrait britannique, pilotée par la Commission, a servi de démonstration de sa capacité à coordonner la position des États membres face à un acteur tiers. Ce moment a consolidé son autorité institutionnelle et a légitimé son rôle dans d’autres crises ultérieures, notamment lors de la pandémie (achats de vaccins, plan de relance) ou dans la gestion de la transition énergétique. Le Parlement européen a également accru son poids dans la supervision des relations UE–Royaume-Uni et dans la production réglementaire, renforçant une dynamique d’européanisation des décisions dans plusieurs domaines. Cette évolution ne signifie pas la victoire du modèle supranational sur le modèle intergouvernemental, mais plutôt un pragmatisme fonctionnel, où les institutions gagnent en capacité d’action lorsque l’efficacité collective l’exige⁵⁸.

Enfin, cette recomposition institutionnelle s’inscrit dans un contexte plus large de réflexion sur l’autonomie stratégique européenne. Sans que cela se traduise par des décisions réellement significatives pour le moment, les crises cumulées précitées ont accéléré la prise de conscience de la dépendance européenne dans des domaines tels que l’énergie, les chaînes d’approvisionnement critiques, les capacités militaires ou les technologies émergentes. L’absence britannique, longtemps opposé à toute avancée significative en matière de défense européenne ou de mutualisation stratégique, a facilité certains débats et permis d’envisager une autonomie européenne plus marquée, même si les divergences entre États membres demeurent importantes pour le moment.

Au-delà de l’unité politique observée lors de la gestion du Brexit, la gouvernance de l’Union européenne a subi une transformation structurelle entre recomposition durable des coalitions, repositionnement doctrinal, montée en puissance conditionnelle des institutions supranationales et inscription progressive de l’intégration dans une logique de puissance. Ces évolutions ne

⁵⁶ Nous pouvons notamment citer le Règlement européen sur les services numériques (*DSA*) ou encore le Règlement sur les marchés numériques (*DMA*)

⁵⁷ Nous pouvons citer à ce titre le Règlement sur l’intelligence artificielle (*AI Act*)

⁵⁸ J. ARNAL, « EU Simplification Will Fail Without Better Governance : Three Necessary Reforms to Make Sure It Doesn’t Fail », *Centre for European Policy Studies*, 2025, pp. 4-6.

marquent pas l'avènement d'une Europe fédérale, mais plutôt l'adaptation continue d'un système institutionnel en quête d'efficacité dans un environnement international plus instable.

L'Union européenne sans le Royaume-Uni : une organisation consolidée mais inachevée

L'absence du Royaume-Uni au sein de l'Union européenne a progressivement redéfini la place de l'UE dans l'ordre international. Si l'UE ne s'est pas métamorphosée en tant que puissance militaire, elle est néanmoins apparue, par contraste, comme un pôle de stabilité interne dans un environnement international volatil. La gestion globalement cohérente des crises économiques, sanitaires et sécuritaires a mis en lumière la capacité de l'Union à demeurer un espace de prévisibilité institutionnelle et économique, alors même que son ancien membre traversait une succession de crises politiques et constitutionnelles⁵⁹. Cette stabilité relative, économique, juridique et réglementaire, nourrit l'attractivité persistante du projet européen, comme en témoigne les avancées du processus d'élargissement vers les Balkans occidentaux, la Moldavie ou l'Ukraine.

Pour autant, cette consolidation interne ne se traduit pas automatiquement par une montée en puissance stratégique⁶⁰. Sur les questions de sécurité et de défense, l'Union européenne continue d'afficher des ambitions limitées par ses divisions internes et par la dépendance structurelle envers les États-Unis. La Boussole stratégique constitue certes un progrès doctrinal, mais elle ne masque ni l'insuffisance capacitaire des États membres, ni la difficulté à faire émerger une posture commune dans les crises internationales majeures. À cet égard, le départ du Royaume-Uni a une double signification. Il prive d'une part l'Union d'un acteur militaire de premier plan, et d'autre part, il a paradoxalement renforcé le rôle de l'OTAN comme cadre principal de la défense européenne ; consolidant l'insertion de Londres au cœur de la sécurité du continent à travers son *leadership* sur le flanc nord et dans le soutien militaire à l'Ukraine.

Ce repositionnement stratégique ouvre la voie à une relation renouvelée entre l'UE et Londres. Depuis 2023, la tendance est à la reconstruction pragmatique d'un lien de proximité, moins fondé sur l'idéologie que sur les intérêts mutuels. Le retour du Royaume-Uni au

⁵⁹ J. PISANI-FERRY, « Europe's Economic Response to the Russia-Ukraine War Will Redefine its Priorities and Future », *Peterson Institute for International Economics*, 2022, p. 1.

⁶⁰ N. TOCCI, « European Strategic Autonomy : What It Is, Why We Need It, How to Achieve It », *Istituto Affari Internazionali*, 2022, pp. 23-37.

programme Horizon Europe⁶¹, la coopération accrue dans les domaines de la surveillance maritime, de l’énergie ou du partage de données sensibles ainsi que les discussions relatives à un rapprochement réglementaire sectoriel⁶², témoignent d’un mouvement de « reconvergence partielle »⁶³. Loin d’un retour dans le marché unique, il s’agit plutôt de stabiliser une relation d’association flexible, où Londres demeure extérieure à l’architecture institutionnelle mais pleinement insérée dans des coopérations thématiques indispensables à la sécurité et à la compétitivité du continent.

L’UE sans le Royaume-Uni apparaît en définitive comme un ensemble plus cohérent qu’attendu, mais toujours limité dans ses capacités d’action stratégique. Le départ britannique a renforcé l’Union par contraste, en soulignant le coût politique du désalignement. Cette consolidation reste toutefois défensive et incomplète. Elle repose davantage sur l’affirmation de l’Union comme espace de stabilité et de régulation que comme puissance géopolitique souveraine, notamment dans le domaine de la sécurité⁶⁴. L’avenir dépendra de la capacité des États membres à dépasser les réflexes nationaux, à renforcer leurs capacités militaires et industrielles et à structurer une relation durable avec un Royaume-Uni redevenu partenaire plutôt qu’allié ambigu ou rival systématique.

Une redéfinition stratégique : le Royaume-Uni entre isolement et ambition globale

Le projet Global Britain : rhétorique d’une puissance retrouvée

Lancé officiellement après le référendum de 2016, le concept de *Global Britain* s’est imposé comme la matrice doctrinale permettant de justifier, sur le plan externe, la rupture stratégique

⁶¹ « UK Participation in EU Programmes for Research, Innovation, Earth Observation and Higher Education », *UK Research Office Brussels*, 2023, p. 1.

⁶² Notamment dans les domaines de l’automobile ou la chimie.

⁶³ V. LEDROIT, « Cinq ans après le Brexit, le Royaume-Uni et l’Union européenne concrétisent leur rapprochement », *Toute l’Europe*, 20 mai 2025, p. 1.

⁶⁴ Cour des comptes européennes, « La mobilité militaire de l’Union – Les défauts de conception et les obstacles rencontrés ralentissent la progression », *Office des publications de l’Union européenne*, 2025, vol. 4, pp. 21-77.

du Brexit. Dès 2017, Theresa May présente la sortie de l’Union non comme un repli, mais comme l’occasion de redéployer la vocation mondiale du Royaume-Uni⁶⁵. Cette vision est ensuite amplifiée sous Boris Johnson, qui en fait un élément central de sa diplomatie post-Brexit, mettant en avant un Royaume-Uni « libéré » des contraintes réglementaires européennes, capable de renouer avec une projection internationale ambitieuse⁶⁶. Sur le plan politique, le *Global Britain* fonctionne d’abord comme une rhétorique de compensation, destinée à recoder le Brexit non comme une perte, mais comme l’opportunité d’une renaissance géopolitique. Elle s’inscrit aussi dans un imaginaire historique profond, celui d’une puissance maritime, commerçante et diplomatiquement agile, capable de se projeter au-delà de son environnement européen immédiat.

Dans ses fondements doctrinaux, le *Global Britain* repose sur trois piliers. Le premier est un atlantisme renforcé, présenté comme la garantie de la sécurité nationale et de la crédibilité internationale du pays. Le deuxième pilier est la volonté de repositionner Londres comme acteur clé du système commercial mondial, en multipliant les accords de libre-échange bilatéraux et en adhérant à des partenariats transrégionaux tels que le *Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership* (CPTPP) en 2023⁶⁷. Le troisième pilier est l’affirmation d’une présence diplomatique accrue dans l’Indo-Pacifique, désormais qualifiée de « priorité absolue »⁶⁸. D’autres enjeux moins exploités, comme la volonté de devenir une puissance technologique et scientifique ou encore motrice dans le domaine de l’écologie, ont également été cités par B. Johnson lors de son mandat.

Cette doctrine s’est traduite par plusieurs instruments concrets. Sur le plan militaire, l’annonce du partenariat AUKUS en 2021 illustre la volonté britannique de s’inscrire dans les architectures de sécurité occidentales et dans les recompositions stratégiques de l’Indo-Pacifique. Sur le plan diplomatique, Londres cherche à maintenir une capacité d’initiative dans les enceintes multilatérales et à renforcer son rôle de passerelle entre les États-Unis, l’UE et certaines puissances de la zone Asie-Pacifique.

⁶⁵ P. MABILLE, « La “Global Britain” de Theresa May face au scepticisme de Davos », *La Tribune*, 19 janvier 2017, p. 1.

⁶⁶ M. KETTLE, « Like Brexit, Boris Johnson’s vision for ‘global britain’ is an idea not a policy », *The guardian*, 17 mars 2021, p. 1.

⁶⁷ D. WEBB, « The Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP) », *House of commons library*, 2024, p. 1.

⁶⁸ « Integrated Review Refresh 2023 – Responding to a More Contested and Volatile World », *HM Government*, 2023, p. 16.

Le Royaume-Uni cherche également à valoriser sa participation au réseau de renseignement *Five Eyes*, qu’il utilise comme instrument d’influence face aux grands acteurs numériques et aux enjeux de cybersécurité⁶⁹. Dans le même esprit, il renforce sa présence navale en Asie, comme l’a illustré le déploiement du porte-avions HMS Queen Elizabeth en mer de Chine méridionale en 2021, présenté comme une démonstration de sa capacité à opérer loin du théâtre européen⁷⁰.

Sur le plan économique, l’adhésion au CPTPP a été mise en scène comme un tournant stratégique, bien que ses effets réels sur le PIB britannique soient régulièrement jugés marginaux⁷¹. Londres a également multiplié les accords commerciaux bilatéraux, que ce soit avec l’Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, mais la plupart ne font que reconduire, voire parfois affaiblir, les bénéfices dont il jouissait déjà en tant que membre de l’Union européenne. Dans les discours gouvernementaux, ces accords nourrissent néanmoins l’image d’une puissance commerciale agile et globale.

Pour autant, les limites du projet *Global Britain* apparaissent rapidement dès que l’on confronte la rhétorique aux moyens disponibles. Sur le plan militaire, malgré la volonté de porter les dépenses militaires à 2,5 % du PIB, un objectif réaffirmé par les gouvernements successifs et ordonné par le président américain D. Trump, plusieurs rapports du Parlement britannique remettent en question la soutenabilité de cet objectif. À ce titre, ces derniers soulignent les difficultés structurelles de l’armée caractérisées par des retards industriels, des capacités de projection limitées, une dépendance technologique envers les États-Unis et la fragilité du secteur naval⁷². Le programme des sous-marins nucléaires, par exemple, est confronté à des surcoûts et à une surcharge industrielle qui ralentit le rythme de modernisation⁷³.

Les capacités conventionnelles terrestres ont également été critiquées par l’OTAN pour leur manque de cohérence opérationnelle, au point que certains officiers estiment que l’armée britannique ne serait pas en mesure de soutenir un engagement prolongé à haute intensité.

⁶⁹ J. GOLD, « The Five Eyes and Offensive Cyber Capabilities : Building a ‘Cyber Deterrence Initiative’ », *Nato Cooperative Cyber Defence Centre of Excellence*, 2020, pp. 12-14.

⁷⁰ F. D’ALANÇON, « Mer de Chine : Pékin met en garde les alliés de l’Amérique », *La Croix*, 31 juillet 2021, p. 1.

⁷¹ *Op. cit.*, D. WEBB, p. 1.

⁷² « Ready for War ? », *House of Commons – Defence Committee*, 2024, pp. 22-23.

⁷³ T. TAYLOR, L. TERHORST, « The Defence Pound in National and Local Prosperity », *RUSI*, 2025, pp. 5-7.

Sur le plan diplomatique, *Global Britain* souffre d’un déficit de relais. La diminution du réseau diplomatique britannique, amorcée dès les années 2010, se heurte à l’ambition d’une présence globale soutenue. Les départs massifs au sein du *Foreign Office*⁷⁴, conjugués aux restrictions budgétaires, contraignent la capacité du Royaume-Uni à maintenir une stratégie cohérente dans toutes les régions qu’il prétend prioriser. Par ailleurs, l’idée d’une puissance commerciale « libérée » des contraintes européennes apparaît souvent déconnectée des réalités car la dépendance aux chaînes de valeur européennes demeure forte et nombre d’industries britanniques, en particulier l’automobile, la pharmaceutique et l’aéronautique, restent structurées autour de la logique du marché unique.

Enfin, le *Global Britain* est confronté à un problème de crédibilité internationale. Si Londres affirme vouloir jouer un rôle global, une partie de ses partenaires perçoit cette ambition comme une tentative de compensation politique après le Brexit. Washington lui-même privilégie une logique de priorisation stratégique où le Royaume-Uni est un allié essentiel, mais non un acteur structurant de l’ordre international. Quant aux partenaires indo-pacifiques, leur perception du Royaume-Uni oscille entre intérêt pragmatique et scepticisme quant à sa capacité réelle de s’impliquer durablement dans la région.

Le *Global Britain* apparaît moins comme une stratégie pleinement opérationnelle que comme une narration politique, destinée à redonner sens au projet post-Brexit. Elle cherche à articuler une ambition globale avec des moyens limités, tout en réactivant les imaginaires historiques d’une puissance britannique agile et maritime. Mais cinq ans après la sortie de l’Union européenne, la doctrine révèle surtout l’écart entre ambitions proclamées et réalités opérationnelles, économiques et diplomatiques. Plus qu’une puissance retrouvée, le Royaume-Uni semble incarner une puissance moyenne cherchant à redéfinir son rôle dans un monde multipolaire, sans pouvoir s’appuyer sur les ressorts collectifs que lui offrait l’Union européenne. Au-delà de ses limites conceptuelles, *Global Britain* se heurte surtout aux contraintes structurelles d’un appareil militaire sous tension, qui encadrent strictement les ambitions internationales du pays.

⁷⁴ Département exécutif du gouvernement britannique chargé des affaires étrangères et des relations avec les autres États membres du Commonwealth.

Les nouvelles lignes de défense britannique : continuités et limites

La redéfinition de la posture stratégique du Royaume-Uni après le Brexit s’appuie en grande partie sur la manière dont Londres reconfigure ses instruments de défense et de sécurité. Loin d’un bouleversement complet, cette recomposition repose avant tout sur des continuités structurelles, auxquelles s’ajoutent des repositionnements ciblés, notamment dans l’Indo-Pacifique et vis-à-vis des partenaires européens⁷⁵. En réalité, la sortie de l’Union n’a pas tant créé une doctrine de rupture qu’elle n’a révélé les contraintes d’une puissance militaire ambitieuse mais limitée par ses capacités financières, industrielles et diplomatiques.

Dans un premier temps, le Royaume-Uni continue de s’appuyer sur le pilier OTAN, socle historique de sa sécurité nationale et clé de sa légitimité internationale. Londres conserve un rôle essentiel dans plusieurs domaines : la dissuasion nucléaire, qu’il assume conjointement avec Washington au sein du Commandement allié de l’Atlantique et dont les forces seront désormais coordonnées avec celle de la France⁷⁶ ; la surveillance du flanc nord, où ses capacités navales et aériennes, en particulier en mer du Nord, sont reconnues comme déterminantes⁷⁷ ; et la contribution aux missions de réassurance en Europe de l’Est, renforcée depuis l’invasion de l’Ukraine par la Russie⁷⁸. Cette posture s’inscrit dans une logique de continuité, tout comme la modernisation de la flotte de sous-marins nucléaires Dreadnought, appelée à remplacer les Vanguard à partir de la prochaine décennie⁷⁹, malgré les problèmes de surcoûts budgétaires et les retards industriels précités⁸⁰.

En parallèle, le Royaume-Uni cherche à maintenir un rôle structurant dans les coopérations militaires européennes, malgré son retrait de l’Union. La *Joint Expeditionary Force* (JEF) constitue l’un des outils les plus emblématiques de cette stratégie : dirigée par Londres, cette coalition de dix pays nordiques et baltes offre au Royaume-Uni un levier d’influence directe sur la sécurité régionale, notamment face aux défis russes en mer Baltique et en mer du Nord⁸¹. Sur le plan bilatéral, la coopération de défense avec la France demeure un pilier central, malgré les

⁷⁵ Op. cit. Global Britain in a Competitive Age, pp. 10-11.

⁷⁶ J. VERDES, « La France et le Royaume-Uni vont “coordonner” leurs forces de dissuasion nucléaire », *Toute l’Europe*, 10 juillet 2025, p. 1.

⁷⁷ Voir à ce titre « Allied maritime command – Northwood | United Kingdom », *NATO*.

⁷⁸ « Le Royaume-Uni se positionne en tant qu’acteur incontournable de la nouvelle posture de défense et de dissuasion de l’OTAN », *Assemblée parlementaire de l’OTAN*, 13 février 2023, p. 1.

⁷⁹ V. GROIZELEAU, « Mise sur cale du HMS Dreadnought, premier des quatre futurs SNLE britanniques », *Mer et Marine*, 21 mars 2025, p. 1.

⁸⁰ Voir à ce titre la sous-partie II, 1 de cette étude.

⁸¹ « Joint Expeditionary Force Policy Direction », *Ministry of defence (UK)*, 2021.

tensions politiques récurrentes : les traités de *Lancaster House* (2010) continuent encore d'en-cadrer une collaboration opérationnelle approfondie, en particulier dans les domaines nucléaire, maritime et capacitaire⁸². Les exercices conjoints, les opérations de lutte contre le terrorisme et la coordination en Indo-Pacifique montrent que les deux puissances restent liées par une convergence stratégique forte⁸³.

Toutefois, cette dynamique ne s'étend que très partiellement à l'échelle de l'Union européenne. Londres n'a rejoint ni la PESCO (Coopération structurée permanente), ni le Fonds européen de défense, et ses contributions aux projets de l'UE se limitent à des coopérations thématiques dans le domaine maritime, policier ou cyber⁸⁴. Cette absence n'est pas seulement un choix politique : elle traduit aussi une méfiance persistante envers tout mécanisme susceptible de constituer une « duplication » de l'OTAN, selon la doctrine britannique. Le Royaume-Uni conserve donc une influence européenne par l'intermédiaire de coalitions ad hoc ou bilatérales, mais reste largement absent des nouvelles dynamiques capacitaires communes du continent/

Enfin, la politique de sécurité britannique ne peut être dissociée de la question migratoire, devenue l'un des principaux terrains d'affirmation, et parfois de mise en scène, de la souveraineté post-Brexit. La coopération franco-britannique dans la Manche s'est intensifiée depuis 2022⁸⁵, Londres finançant en partie le dispositif de surveillance et les moyens français afin de réduire les traversées de petites embarcations. Malgré cela, les tensions demeurent fréquentes, notamment en raison des divergences sur la responsabilité juridique des flux migratoires.

Le plan Rwanda, destiné à externaliser les demandes d'asile vers un pays tiers, illustre de manière exemplaire les contradictions de la stratégie sécuritaire britannique. Présenté comme une mesure de fermeté souveraine, il a été à plusieurs reprises bloqué par les juridictions britanniques et la Cour européenne des droits de l'homme en raison de risques de violations des droits fondamentaux. Aucun transfert n'avait été effectué plusieurs années après l'annonce du plan, ce qui en fait davantage un symbole politique qu'un instrument opérationnel⁸⁶. Au-delà du risque de non-conformité vis-à-vis des conventions internationales, les critiques portaient

⁸² « Treaty between the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the French Republic for Defence and Security Co-operation », *Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs*, 2010, pp. 3-10.

⁸³ « Partenariat franco-britannique de défense et de sécurité : améliorer notre coopération », *Institut Montaigne*, 2018, pp. 21- 54.

⁸⁴ « The European Defence Fund », *European Commission*, pp. 1-4.

⁸⁵ « Traversées de la Manche : l'accord franco-britannique sur l'échange de migrants entre en vigueur », *Info Migrants*, 5 août 2025, p. 1.

⁸⁶ A. DE LA GRANGE, « Le plan rwandais de Rishi Sunak mis en échec », *Le Figaro*, 15 novembre 2023, p. 1.

également sur son inefficacité probable dans la lutte contre les traversées. Ces limites pratiques fragilisent ainsi la prétention du Royaume-Uni à incarner une puissance souveraine réaffirmée en matière de sécurité intérieure. Récemment, le gouvernement britannique a également annoncé une réforme drastique de sa politique migratoire, plus précisément de sa politique d’asile. À travers cette évolution, ledit gouvernement souhaite promouvoir le passage à un statut de réfugié temporaire, tout en marquant la fin de l’obligation de fournir un logement et une allocation aux demandeurs d’asile, afin de faire contribuer les individus en capacité de travailler⁸⁷. Cette annonce, ouvrant la voie à des mesures largement controversées, a pourtant été saluée par certains États européens⁸⁸.

Dans l’ensemble, les nouvelles lignes de défense britanniques témoignent d’une stratégie hybride : fortement ancrée dans les continuités transatlantiques et nucléaires, ambitieuse dans ses partenariats indo-pacifiques, mais contrainte dans ses coopérations européennes et souvent en décalage entre rhétorique et capacités réelles. Si Londres cherche à démontrer que le Brexit lui ouvre un espace d’autonomie stratégique, la réalité révèle plutôt une puissance militaire qui doit composer avec des moyens limités et une interdépendance accrue, tant avec les États-Unis qu’avec certains partenaires européens.

Vers une relation « d’association flexible » : entre stabilisation pragmatique et interdépendance assumée

Cinq ans après la sortie formelle du Royaume-Uni de l’Union européenne, les deux parties semblent finalement s’orienter vers un modèle de relation qui, sans revenir sur le Brexit, en atténue les effets les plus déstabilisateurs. Ce modèle, que l’on peut qualifier d’« association flexible », repose sur une logique de stabilisation pragmatique marquée par une coopération sélective, fonctionnelle, guidée par les intérêts mutuels plutôt que par un projet politique commun. Loin de l’opposition frontale des années 2016-2020, cette configuration marque l’émergence d’un nouveau type de rapport entre l’Union et un État européen tiers puissant, dont les ambitions globales demeurent, mais qui reconnaît la nécessité structurelle de travailler avec le continent.

⁸⁷ « Plan de réforme de l’asile britannique : les mesures annoncées peuvent-elles fonctionner ? », *Info Migrants*, 19 novembre 2025, p. 1.

⁸⁸ « Immigration : Paris estime que la réforme britannique va dans le sens des “attentes” européennes », *Le Figaro*, 16 novembre 2025, p. 1.

Le premier vecteur de cette stabilisation est le *Windsor Framework*, déjà présenté antérieurement comme le compromis ayant permis de désamorcer la crise nord-irlandaise, et qui constitue désormais le socle technique de la phase de stabilisation bilatérale⁸⁹. Présenté comme une solution « durable » par les deux camps, ce compromis simplifie significativement les échanges entre la Grande-Bretagne et l’Irlande du Nord⁹⁰. S’il ne résout pas toutes les tensions politiques internes à l’Irlande du Nord, l’accord a toutefois permis de sortir de plusieurs années d’impasse institutionnelle et a rétabli un climat de dialogue constructif avec la Commission européenne⁹¹. Il témoigne surtout d’une capacité de part et d’autre à reconnaître que la stabilité de l’Irlande du Nord constitue un intérêt commun supérieur aux logiques de rapport de force qui avaient dominé les négociations initiales.

Au-delà de cet enjeu spécifique, la dynamique récente traduit également l’émergence d’une stratégie britannique de reconvergence pragmatique⁹². Depuis son arrivée au pouvoir en 2024, K. Starmer a adopté une ligne visant à réduire les frictions économiques les plus coûteuses sans toucher au cadre institutionnel du Brexit. Sur le plan économique, les tendances préoccupantes identifiées précédemment servent désormais de cadre de fond à la relation bilatérale⁹³. Elles ne constituent plus un choc ponctuel lié au départ de l’Union européenne, mais un environnement durable avec lequel Londres doit composer, tant dans la renégociation de ses partenariats que dans la redéfinition de sa stratégie d’influence⁹⁴. Cette politique n’implique pas un retour dans le marché unique, mais elle constitue une forme de réarticulation de la souveraineté.

Cette recomposition s’inscrit plus largement dans un débat européen sur la manière de structurer les relations avec les États tiers européens. Le Royaume-Uni pourrait ainsi devenir, comme évoqué depuis un certain temps déjà⁹⁵, le prototype d’une Europe à cercles concentriques, où coexisteraient différents niveaux d’intégration et d’engagement. Londres n’entre-tient plus l’ambition d’influencer les orientations politiques de l’Union depuis l’intérieur, mais cherche à maintenir un accès structuré à certaines politiques sensibles (sécurité, échanges techniques, normes industrielles) tout en demeurant externe au cœur décisionnel. Cette

⁸⁹ Voir à ce titre la partie I,2 de cette étude.

⁹⁰ F. CAZENAVE, « Brexit : voici ce que contient l’accord sur l’Irlande du Nord appelé “cadre de Windsor” », *Ouest France*, 28 février 2023, p. 1.

⁹¹ A. MENON, « UK-EU Relations 2024 », *UK in a Changing Europe*, 2024, pp. 10-11.

⁹² D. GENINI, « Moving Beyond : The Rebirth of EU-UK Relations After Brexit », *Brexit Institute News*, 4 octobre 2024, p. 1.

⁹³ Voir la première partie de cette étude.

⁹⁴ « UK-EU Relations », *Centre for European Reform*, 2024, p. 1.

⁹⁵ K. WEISS, « Concentric Circles and Flexible Integration », *Austrian Economics*, 2019, pp. 4-5.

configuration, qui évite autant la dépendance que l’affrontement, correspond à un modèle d’« interdépendance sélective » dans lequel chaque partie choisit les domaines où une coopération est avantageuse.

Dans cette perspective, la relation post-Brexit pourrait servir de laboratoire pour d’autres États européens, qu’il s’agisse de pays candidats, de voisins proches, ou même de membres actuels tentés par une forme de désengagement partiel sans rupture. L’Union, de son côté, explore depuis la guerre en Ukraine des formes d’intégration différenciée permettant de renforcer sa profondeur stratégique tout en évitant l’uniformité institutionnelle. L’exemple britannique illustre la possibilité d’un partenariat étroit fondé sur la stabilité et le règlement technique des divergences, à défaut d’un projet politique pleinement partagé. En ce sens, la « coalition des volontaires », visant à garantir le soutien de divers États et organisations à l’Ukraine, apparaît comme un exemple particulièrement marquant de cette forme de rapprochement pragmatique⁹⁶.

Cette association flexible n’est cependant pas exempte de limites. Elle demeure dépendante de deux facteurs : la volonté politique des gouvernements en place et la capacité à maintenir des mécanismes de confiance malgré l’absence d’un cadre institutionnel robuste tel que celui du marché unique. De plus, elle peut s’avérer fragile face aux alternances politiques des deux côtés, en particulier au Royaume-Uni, où les clivages concernant l’UE restent vifs. Toutefois, en dépit de ces incertitudes, la relation actuelle confirme que le Royaume-Uni, loin de s’éloigner du continent, s’inscrit dans un rapport d’interdépendance assumée, négociée et modulable. C’est cette flexibilité, plus que l’idée d’un retour en arrière, qui semble aujourd’hui structurer la trajectoire de Londres dans son voisinage européen.

⁹⁶ V. MÉRAT, « Guerre en Ukraine : qu’est-ce que la “coalition des volontaires” », *Le figaro*, 17 novembre 2025, p. 1.

Conclusion

Cinq ans après la sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union européenne, le Brexit apparaît moins comme un acte fondateur que comme un révélateur. Révélateur d'abord des limites structurelles d'une souveraineté pensée comme rupture totale dans un monde pourtant interdépendant ; révélateur ensuite des fragilités d'un modèle politique britannique longtemps présenté comme stable et cohérent ; révélateur enfin de la capacité de l'Union européenne à absorber un choc inédit, à se reconfigurer et, dans une certaine mesure, à se consolider par contraste.

Du côté britannique, le Brexit a mis en tension l'ensemble du système politique, économique et territorial. La promesse d'une souveraineté restaurée s'est heurtée à la réalité d'une dépendance structurelle aux normes, aux marchés et aux partenariats européens. Les effets économiques négatifs, l'instabilité gouvernementale, la montée des fractures territoriales, la désillusion du récit populiste de 2016 et l'incapacité à transformer le récit politique du *Global Britain* en stratégie opérationnelle ont révélé les contradictions d'une puissance intermédiaire. Loin d'avoir clarifié son rôle international, le Royaume-Uni se retrouve pris entre aspiration mondiale et contraintes domestiques.

À l'inverse, l'Union européenne, annoncée fragile et vulnérable aux forces centrifuges, a fait preuve d'une résilience inattendue. Le Brexit n'a pas déclenché d'effet domino et a réaffirmé la valeur de l'intégration comme espace de stabilité et de prévisibilité. L'absence britannique a modifié les rapports de force internes, accéléré certaines mutations doctrinales et renforcé, au moins temporairement, la centralité de la Commission dans la gestion des crises⁹⁷. Pour autant, cette consolidation demeure ambivalente en ce qu'elle repose moins sur une adhésion renouvelée au projet politique européen que sur la conscience des coûts du retrait. L'UE, renforcée mais toujours fragmentée, avance par paliers fonctionnels plus que par vision commune. À ce titre, récemment, les modalités de gestion de la Commission européenne ou les points de tension internationaux ont montré les limites de la cohésion intra-européenne. Par exemple, suite au *Liberation Day*⁹⁸, de nombreux dirigeants européens ont exprimé plus ou moins explicitement

⁹⁷ D. CARRETTA, « En s'entourant de personnes faibles, Ursula von der Leyen a affaibli l'Union européenne », *Courrier international*, 3 décembre 2025, p. 1.

⁹⁸ Annonce effectuée le 2 avril 2025 par le président américain D. Trump, amorçant une hausse significative des droits de douane pour de nombreux partenaires commerciaux des États-Unis, notamment en Europe.

leur frustration vis-à-vis des négociations commerciales conduites par la Commission européenne⁹⁹.

Entre les deux rives de la Manche se dessine désormais une relation inédite, ni d’opposition ni de rapprochement institutionnel, mais d’association flexible fondée sur la stabilisation, l’interdépendance et la coopération sélective. Le Royaume-Uni reste extérieur aux structures de décision européennes, mais son insertion dans les réseaux de sécurité, de recherche, d’innovation ou de régulation sectorielle illustre l’impossibilité d’un divorce total. L’avenir de cette relation dépendra de la capacité des deux parties à dépasser les réflexes de méfiance hérités des années 2016-2020 et à inscrire leur coopération dans une logique durable, apaisée et pragmatique.

En définitive, le Brexit n’a ni restauré la grandeur britannique, ni affaibli l’Union au point de la fragmenter. Il a ouvert une période de recomposition où les deux acteurs redéfinissent leur place dans un environnement international marqué par la rivalité des puissances, les crises énergétiques et climatiques et la montée des enjeux de sécurité. Il a rappelé, surtout, que la souveraineté n’est plus une notion absolue mais un exercice collectif, négocié et adaptatif. Le Royaume-Uni comme l’Union européenne entrent désormais dans une phase où la question n’est plus de savoir qui a gagné ou perdu le Brexit, mais comment s’organiser durablement dans un monde où l’interdépendance est devenue la condition même de la puissance.

⁹⁹ S. PAULIC, « Droits de douane : un accord commercial au goût amer pour les Européens », *Le Figaro*, 29 juillet 2025, p. 1.

Bibliographie

Articles de presse :

- CARRETTA D., « En s'entourant de personnes faibles, Ursula von der Leyen a affaibli l'Union européenne », *Courrier international*, 3 décembre 2025, p. 1.
- CAZENAVE F., « Brexit : voici ce que contient l'accord sur l'Irlande du Nord appelé “cadre de Windsdor” », *Ouest France*, 28 février 2023, p. 1.
- D'ALANÇON F., « Mer de Chine : Pékin met en garde les alliés de l'Amérique », *La Croix*, 31 juillet 2021, p. 1.
- DE LA GRANGE A., « Le plan rwandais de Rishi Sunak mis en échec », *Le figaro*, 15 novembre 2023, p. 1.
- EDGINGTON T., « Brexit : What is the transition period ? », *BBC*, 1^{er} juillet 2020, p. 1.
- GROIZELEAU V., « Mise sur cale du HMS Dreadnought, premier des quatre futurs SNLE britanniques », *Mer et Marine*, 21 mars 2025, p. 1.
- HOLDEN M., MACASKILL A., « Blow for Scottish nationalists as UK court rejects independence vote bid », *Reuters*, 23 novembre 2022, p. 1.
- « How Brexit Drained the Tories' Talent Pool », *Financial Times*, 13 octobre 2025, p. 1.
- « Immigration : Paris estime que la réforme britannique va dans le sens des “attentes” européennes », *Le Figaro*, 16 novembre 2025, p. 1.
- KETTLE M., « Like Brexit, Boris Johnson's vision for ‘global britain’ is an idea not a policy », *The guardian*, 17 mars 2021, p. 1.
- LAWLESS J., « Northern Ireland political party agrees to end 2-year boycott and restore the mothballed government », *Associated Press*, 30 janvier 2024, p. 1.
- LEDROIT V., « Cinq ans après le Brexit, le Royaume-Uni et l'Union européenne concrétisent leur rapprochement », *Toute l'Europe*, 20 mai 2025, p. 1.
- « Le Royaume-Uni va fortement durcir sa politique du droit d'asile », *Courrier international*, 16 novembre 2025, p. 1.
- MABILLE P., « La “Global Britain” de Theresa May face au scepticisme de Davos », *La Tribune*, 19 janvier 2017, p. 1.
- MÉRAT V., « Guerre en Ukraine : qu'est-ce que la “coalition des volontaires” », *Le figaro*, 17 novembre 2025, p. 1.
- PAULIC S., « Droits de douane : un accord commercial au goût amer pour les Européens », *Le Figaro*, 29 juillet 2025, p. 1.

- « Plan de réforme de l’asile britannique : les mesures annoncées peuvent-elles fonctionner ? », *Info Migrants*, 19 novembre 2025, p. 1.
- « ‘Pragmatic’ Approach Could Reap ‘Ambitious’ UK-EU deal : Starmer », *France 24*, 10 mai 2025, p. 1.
- « Rattrapé par le “partygate”, Boris Johnson claque la porte du gouvernement », *EuroNews*, 9 juin 2023, p. 1
- « Travail, impôts, logement : pourquoi les jeunes Britanniques quittent leur pays », *Courrier international*, 13 novembre 2025, p. 1.
- « Traversées de la Manche : l’accord franco-britannique sur l’échange de migrants entre en vigueur », *Info Migrants*, 5 août 2025, p. 1.
- VERDES J., « La France et le Royaume-Uni vont “coordonner” leurs forces de dissuasion nucléaire », *Toute l’Europe*, 10 juillet 2025, p. 1.

Articles publiés dans des revues scientifiques :

- ARNAL J., « EU Simplification Will Fail Without Better Governance : Three Necessary Reforms to Make Sure It Doesn’t Fail », *Centre for European Policy Studies*, 2025, pp. 4-6.
- BARONCELLI S., COOPER I., FABBRINI F., KRUNK H., UITZ R., « Introducing to the Special Section : Differentiated Governance in a Europe in crises », *European Papers*, 2022, vol. 7, n°2, pp. 6-7.
- « Brexit Has Damaged Britain’s Competitiveness, And Will Make Us Poorer In The Decade Ahead », *Resolution Foundation*, 2022, p. 1.
- « Brexit Tracker Survey », *YouGov*, 2024, p. 1.
- « Brexit : the EU-UK trade deal [What Think Tanks are Thinking] », *EPRS Strategy*, 2021, p. 1.
- BRISTOW D., DAYAN M., FAHY N., HERVEY T., JARMAN H., GREER SL., MCCAREY M., « Health and Brexit », *Nuffield Trust*, 2022, p. 37.
- DIFFORD D., « How do Britons feel about Brexit five years on », *YouGov*, p. 1.
- FELLA S., « Resetting the UK’s relationship with the European Union », *House of Commons Library*, 2025, pp. 11-12.
- FRIGHT M., RUTTER J., « Government Deal with the DUP to Restore Power Sharing in Northern Ireland », *Institute For Government*, 1^{er} février 2024, p. 1.
- FRY E., THWAITES G., « Life In The Slow Lane », *Resolution Foundation*, 2024, p. 17.

- GARCIA BERERO I., « A Trade Policy Framework for the European Union – United Kingdom Reset », *Bruegel*, 2024, p. 1.
- GARRATT K., « The NHS Workforce in England », *House of Commons Library*, 2024, p. 44.
- GENINI D., « Moving Beyond : The Rebirth of EU-UK Relations After Brexit », *Brexit Institute News*, 4 octobre 2024, p. 1.
- GOLD J., « The Five Eyes and Offensive Cyber Capabilities : Building a ‘Cyber Deterrence Initiative’ », *Nato Cooperative Cyber Defence Centre of Excellence*, 2020, pp. 12-14.
- GREUBEL J., « The EU’S Governance of Brexit and its Impact on the Negotiations », *European Policy Centre*, 2019, p. 3.
- « How Are Our Brexit Trade Forecast Assumptions Performing? », *OBR*, 2024, p. 1.
- JOHNSTON N., UBEROI E., « Political Disengagement in the UK : who is Disengaged ? », *House of Commons Library*, 2022, p. 54.
- « Long-term International Migration, Provisional : Year Ending December 2024 », *Office for National Statistics*, 2025, p. 1.
- MADDOX B., O’SULLIVAN O., « Three Foreign Policy Priorities for the Next UK Government », *Chatham House*, 2024, p. 22.
- MAILLARD S., « United Kingdom / European Union, the Beginnings of a rapprochement », *Institut Jacques Delors*, 2025, p. 4.
- MENON A., « Regulating after Brexit », *UK in a Changing Europe*, 2025, p. 1.
- MENON A., « UK-EU Relations 2024 », *UK in a Changing Europe*, 2024, pp. 10-11.
- « Net Migration to the UK », *Migration Observatory*, 2025, p. 1.
- NIBLETT R., « Britain, the EU and the Sovereignty Myth », *Chatham House*, 2016, p. 3.
- PHINNEMORE D., WHITTEN LC., « Implementing the Windsor Framework », *UK in a changing Europe*, 2023, p. 1.
- PISANI-FERRY J., « Europe’s Economic Response to the Russia-Ukraine War Will Redefine its Priorities and Future », *Peterson Institute for International Economics*, 2022, p. 1.
- RELAND J., « UK-EU Relations : Alignment by stealth », *UK in a changing Europe*, 2025, p. 1.
- RUTTER J., « UK-EU Reset Agreement », *Institute For Government*, 2025, p. 1.
- SMITH M., « Nine years after the EU referendum, where does public opinion stand on Brexit », *YouGov*, 19 juin 2025, p. 1.

- STEPHENS P., « From Suez to Brexit and back again : Britain's long search for a role », *Financial times*, 18 janvier 2021, p. 1.
- TAYLOR T., TERHORST L., « The Defence Pound in National and Local Prosperity », *RUSI*, 2025, pp. 5-7.
- « The Environmental Land Management Scheme », *National Audit Office*, 2021, p. 32.
- TIILIKAINEN T. « Immediate Implications and Possibilities for Reform », *Finnish institute of international affairs*, 2016, p. 3.
- TOCCI N., « European Strategic Autonomy : What It Is, Why We Need It, How to Achieve It », *Istituto Affari Internazionali*, 2022, pp. 23-37.
- TORRANCE D., « Scottish independence referendum : role of the Supreme Court », *House of Commons Library*, 2022, p. 1.
- « UK Participation in EU Programmes for Research, Innovation, Earth Observation and Higher Education », *UK Research Office Brussels*, 2023, p. 1.
- « UK - EU Relations », *Centre for European Reform*, 2024, p. 1.
- WEBB D., « The Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP) », *House of commons library*, 2024, p. 1.
- WEISS K., « Concentric Circles and Flexible Integration », *Austrian Economics*, 2019, pp. 4-5.

Documents politiques :

- Assemblée parlementaire de l'OTAN, « Le Royaume-Uni se positionne en tant qu'acteur incontournable de la nouvelle posture de défense et de dissuasion de l'OTAN », 2023, disponible à l'adresse [<https://www.nato-pa.int/fr/news/le-royaume-unie-se-positionne-en-tant-qu'acteur-incontournable-de-la-nouvelle-posture-de-defense>].
- Bank of England, « Monetary Policy Report », 2023, disponible à l'adresse [<https://www.bankofengland.co.uk/monetary-policy-report/2023/november-2023>].
- Cour des comptes européennes, « La mobilité militaire de l'Union – Les défauts de conception et les obstacles rencontrés ralentissent la progression », *Office des publications de l'Union européenne*, 2025, disponible à l'adresse [https://www.eca.europa.eu/fr/publications/SR-2025-04?mtm_campaign=YouMayAlsoBeInterestedIn&mtm_kwd=RelatedPublication&mtm_source=AP20_03&mtm_content=Ra port%20sp%C3%A9cial%2004%2F2025%3A%20La%20mobilit%C3%A9%20militaire%20de%20l%E2%80%99Union].
- European Commission, « The European Defence Fund », disponible à l'adresse [https://defence-industry-space.ec.europa.eu/eu-defence-industry/european-defence-fund-edf-official-webpage-european-commission_en].

- House of Commons – Defence Committee, « Ready for War ? », 2024, disponible à l'adresse [<https://committees.parliament.uk/publications/44453/documents/220925/default/>].
- Ministry of defence, « Joint Expeditionary Force - Policy Direction », 2021, disponible à l'adresse [<https://www.gov.uk/government/publications/joint-expeditionary-force-policy-direction-july-2021/joint-expeditionary-force-jef-policy-direction>].
- NATO, « Allied maritime command – Northwood | United Kingdom », disponible à l'adresse [<https://mc.nato.int/>].
- Scottish government, « Scottish Social Attitudes Survey 2023 – Attitudes to Government, the Economy, and the Health Service », 2024, disponible à l'adresse [<https://www.gov.scot/publications/scottish-social-attitudes-survey-2023-attitudes-government-economy-health-service/>].
- Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs, « Treaty between the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the french Republic for Defence and Security Co-operation », 2010, disponible à l'adresse [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Co-operation_Treaty.pdf].
- UK Government, « Integrated Review Refresh 2023 – Responding to a More Contested and Volatile World », 2023, disponible à l'adresse [https://assets.publishing.service.gov.uk/media/641d72f45155a2000c6ad5d5/11857435_NS_IR_Refresh_2023_Supply_AllPages_Revision_7_WEB_PDF.pdf].
- UK Government, « Past Prime Ministers », disponible à l'adresse [<https://www.gov.uk/government/history/past-prime-ministers>].

Ouvrage :

- VIKTOROVITCH C., *Logocratie*, Paris, éd. Seuil, 2025, pp. 27-29.

Vidéo :

- *Brexit : le regret après le vote | Regards | ARTE*, [vidéo en ligne], ARTE, 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=enHTgS8pBQE> (consulté le 12 novembre 2025).



Institut EGA

ISSN : 2739-3283

© All rights reserved, Paris, Institute for Applied Geopolitical Studies, 2025.

Institute for Applied Geopolitical Studies
66 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris

Email: secretariat@institut-ega.org

Website: www.institut-ega.org